Débat d'orientation budgétaire 2022

L'année 2022 sera le point de départ des projets d'envergure pour notre ville. Le plan de relance, initié par le gouvernement, a permis de concrétiser certains dossiers dont les travaux vont débuter.

Les besoins à venir mettent en lumière la nécessité de réfléchir dès maintenant à notre avenir. Il est impératif d'anticiper nos besoins afin d'y répondre et de pouvoir garantir pour notre commune des dépenses maitrisées et anticipées.

Education jeunesse :

- La réhabilitation de l'école Yvonne Giroud a débuté. En effet, après avoir missionné un cabinet d'architecte, les appels d'offres ont été lancés. A ce jour, les entreprises sont retenues et les travaux en voie de démarrage. Il a cependant fallu concevoir une organisation de l'espace permettant de travailler en « site occupé » ou plus simplement permettre à l'école de continuer de fonctionner dans leurs locaux. Il faut rappeler que ce dossier a fait l'objet d'un accompagnement financier de l'Etat au titre de la DETR, de la Région Hauts de France et du Département de la Somme.
  La phase 2 de ce projet a fait, quant à elle, l'objet d'une nouvelle demande de subventions et notamment de la DSIL et de la DETR. Cette seconde étape consiste en la poursuite de la rénovation thermique de la partie adjacente à l'école soit l'accueil de loisirs et la classe/bibliothèque du bâtiment intermédiaire.
- Afin de répondre au mieux aux attentes des usagers et pour un fonctionnement cohérent et réactif, les locaux de la maison des jeunes ont été redistribués. Ainsi, l'encaissement des prestations périscolaires initialement effectué en Mairie se feront maintenant au sein de la maison des jeunes par le biais d'un guichet dédié. Outre le confort d'un local aménagé, cet agencement permettra d'allier l'administratif à l'animation. Les parents auront une vision globale des activités et un lien direct avec les agents en charge de ces prestations. Nous pouvons imaginer que la communication va en être facilitée.
- Les travaux d'entretien et de petite réhabilitation se poursuivent dans nos écoles (peinture, réparations…).
- De nombreux projets sont actuellement à l'étude afin de proposer un calendrier d'animations à la jeunesse. Ce dernier est élaboré en gardant à l'esprit la volonté de divertir mais en répondant à un projet éducatif spécifique à nos besoins.

Economie – Développement durable – Environnement – Mobilité – Municipalisation des services

Développement durable

- Depuis de nombreux mois, nous pouvons constater une augmentation progressive des prix du carburant et des combustibles. L'actualité brûlante de ces derniers jours ne fait que renforcer cet état précaire de dépendance aux énergies telles que le gaz ou le pétrole. Il devient logique et inévitable d'envisager une solution alternative afin de pas subir des prix d'énergies qui pèseraient lourds dans nos budgets. Il est proposé la réalisation d'un champ de panneaux photovoltaïques en complément de celui déjà existant. Ainsi, la création de ce parc solaire pourrait garantir à notre commune une autoconsommation collective pour ses bâtiments communaux et ainsi pouvoir envisager un gain de 50 000€ sur ses consommations à venir. Il ne s'agirait ici que d'une première phase portée par la commune. Une seconde phase serait initiée par la Régie Communale d'électricité, l'objectif étant de pouvoir produire pour nos besoins, afin de limiter notre recours à l'achat d'une énergie devenue très coûteuse.
- Toujours dans l'optique de limiter nos consommations et nos dépenses de fonctionnement, il est proposé d'entamer un programme de remplacement de nos éclairages actuels par des ampoules LED. Ce remplacement sera réalisé sur nos bâtiments communaux mais également sur l'éclairage public.

- De plus, un appel à manifestation d'intérêt va être proposé dans le cadre de l'autoconsommation collective. Objectif : assurer notre autonomie en y associant différents partenaires.

Environnement

- Il est envisagé l'organisation d'une semaine basée sur le thème de l'environnement et du développement durable. A cette occasion, de nombreux partenaires seront sollicités et un programme d'activités sera proposé.
- En 2021, un dossier concernant la réalisation d'un atlas de la biodiversité a été déposé auprès des services de l'Etat. Après instruction, notre projet n'a pas été retenu. Il serait proposé de renouveler notre demande en étayant notre programme ainsi que les volets abordés. Nous pouvons bénéficier d'un accompagnement par Somme Nature.
- Il est envisagé des actions de sensibilisation et de formation au tri sélectif dans nos bâtiments communaux et ce, afin de réduire nos déchets dans un but environnemental mais également financier car le traitement a un coût qui varie en fonction du volume.
- Le sujet de la falaise évoqué en 2021 a fait l'objet d'une étude poussée par un cabinet spécialisé. Les rapports nous ont été rendus et un dossier d'accompagnement financier est en cours avec les services de l'Etat. Le bureau d'études a chiffré le montant prévisionnel des travaux. Compte tenu de l'importance du sujet et pour sécuriser rapidement cette zone, les travaux seront effectués sur 2022. Il s'agit essentiellement d'actions visant à la consolidation par le biais de purges, de confortement, de dévégétalisation, de pose de grillage plaqué et de réalisation de maçonnerie.
- Toujours dans le cadre de l'étude de l'érosion des sols et des écoulements des eaux pluviales, l'acquisition de parcelles situées route d'Ailly sera à réaliser en 2022. En effet, cette zone fait l'objet, de manière récurrente, de coulées de boues. Les habitations situées à ce niveau sont donc touchées. Il est donc impératif de réaliser un bassin de rétention.

Mobilité

- Pour améliorer la circulation et le confort des usagers à vélo, une piste est aménagée avenue du Chemin Vert. Il ne reste que la signalétique à réaliser.
- Une piste cyclable est envisagée sur la zone industrielle.
  En complément, les futurs aménagements de l'avenue du 8 Mai 1945 et avenue Georges Clémenceau vont intégrer une partie de piste cyclable. Ainsi, lors de la réalisation des travaux de voirie en partenariat avec les services du Département, ces travaux seront donc réalisés.
- A l'heure où le prix du carburant atteint des niveaux de prix record, des solutions alternatives doivent être envisagées pour limiter l'impact sur le budget des foyers. Ainsi, pour les déplacements professionnels ou personnels, le co-voiturage peut être une solution rapide et très économique. Nous souhaitons donc aménager une aire de co-voiturage sur le parking situé rue Eustache Lesueur, face au monument des aviateurs. Cet axe de grand passage pourra permettre aux usagers de déposer leurs véhicules et d'accéder facilement à toutes les directions au départ de notre commune.
- Les aménagements du programme AD'AP qui permettent l'accès handicapés aux établissements recevant du public sont poursuivis.

Actions économiques

En 2021, le soutien au pouvoir d'achat des Montdidériens s'est poursuivi avec la reconduction de l'action de distribution de chéquiers de 50€ à chaque foyer fiscal. Cette action rencontre un vif succès car il est clairement ressenti que la population voit en cette initiative une manière d'améliorer leur quotidien. Un témoignage nous a été relaté par un administré qui a pu remplacer ses lunettes en n'ayant aucun reste à charge.

Il faut rappeler que cette initiative n'est possible qu'à partir de la redistribution des bénéfices de l'éolien. En effet, notre production via le parc public d'éoliennes permet d'injecter de l'énergie dans

notre réseau et ainsi de limiter notre besoin d'achat. Mais il permet également la revente auprès d'EDF. Les bénéfices de ces installations doivent profiter à la population. La distribution de ces chéquiers en est un parfait exemple.

Compte tenu d'un contexte économique encore difficile et des charges en augmentation pour les familles, il est important de reconduire cette opération. Par ailleurs, il est à noter que l'initiative permet également de soutenir notre commerce local de manière indirecte. Les achats ne pouvant être effectués que sur Montdidier, cela contribue à maintenir certains secteurs sur notre commune.

- Par ailleurs, en raison de la pandémie, le choix avait été fait de permettre aux seniors de bénéficier d'un chèque de 20€ leur permettant de se rendre dans un restaurant de notre ville plutôt qu'un repas organisé par la municipalité. Si l'action a été au début contraint, elle rencontre maintenant un franc succès. Ainsi, un sondage a été réalisé auprès de personnes concernées et majoritairement, elles préfèrent cette formule qui amène plus de souplesse. Il est à noter qu'une fois de plus, en apportant un confort à notre population, il est également permis de soutenir le commerce local.
- Une demande d'aide financière avait été sollicitée pour le recrutement d'un manager de Centre-Ville. Cette subvention a été validée. Nous avions déjà dans nos effectifs un agent ayant les compétences pour assurer cette mission. Elle s'est donc déjà mise en au travail afin de nourrir ce lien avec les commerçants, artisans, déjà initié durant les différentes périodes de confinement. Le souhait est de travailler en étroite collaboration et de pouvoir permettre l'impulsion d'une association de commerçants qui dynamisera le commerce local. Le manager de centre-ville sera donc le relais entre la municipalité et les commerçants. Des projets sont à l'étude.
  Dès décembre 2021, une action a eu lieu permettant aux clients de nos commerces de Montdidier de récolter des bons de participation pour des tombolas journalières et de gagner des lots offerts par les commerçants participants. La volonté de la municipalité est de permettre d'insuffler une dynamique reprise par nos commerçants locaux. Des actions conjointes sont en projet, notamment pour la fête de la musique.
- Déjà initiée en 2021, le soutien aux foyers par le biais d'une équivalence aux aides déjà versées par la Région Hauts-de-France se poursuit. Il est donc maintenu le soutien à la garde des enfants, aux transports, notamment pour les apprentis…
- Dans cette même optique, il est proposé un soutien au développement d'entreprises locales en lien avec la communauté de communes et à hauteur du montant octroyé par cette dernière.
- Le soutien à la conversion des véhicules est également maintenu.

<u>Voirie- Urbanisme – Réseaux – Embellissement</u>

- *Voirie*

  La réalisation de l'avenue du 8 Mai 1945 reste le principal projet de voirie pour cette année 2022 mais également pour 2023. En effet, son état et sa distance à réhabiliter nécessite un phasage sur plusieurs années. Ainsi, 2022 serait l'année de la réhabilitation et enfouissement des réseaux.
  La rue Bernard Dupuis va être réalisée en 2022.

<u>Bâtiments :</u>

- Les travaux de restructuration et d'extension du pôle administratif ont débuté. L'accueil de la Maison France Services devrait être possible pour juillet 2022. Les locaux pour la DGFIP seront disponibles pour décembre 2022.
- Les travaux de réhabilitation de l'école Yvonne Giroud ont également débuté. La première interrogation a été de limiter les nuisances et de pouvoir permettre aux enfants d'avoir des locaux adaptés. Ainsi, l'ancien tribunal, habituellement utilisé par nos centres de loisirs, a été aménagé pour recevoir les classes de l'école maternelle. Cela n'a été possible qu'à l'issue d'une

concertation avec les enseignants. Ces derniers, ainsi que les enfants, devraient avoir des locaux réhabilités pour décembre 2022.

- Depuis la reprise en gestion de la piscine Alex Gobin, nous avons effectué de nombreux travaux et notamment d'embellissement. Cependant, il était devenu indispensable d'envisager des actions sur la structure. Ainsi, avec un soutien financier des services de l'Etat, ce programme va pouvoir être réalisé. La centrale de traitement de l'air ainsi que les menuiseries extérieures vont être remplacées en juin 2022. Ces modifications vont permettre un gain en énergie mais également un meilleur confort pour les usagers.
- Afin de garantir la sauvegarde de notre patrimoine, il est impératif d'effectuer des travaux de conservation de certains de nos bâtiments. En 2022, l'accent serait mis sur nos églises avec la restauration des contreforts et gouttières de l'Eglise Saint Sépulcre et la réhabilitation du clocher de l'Eglise Saint Pierre. Nous effectuerons des demandes de subventions auprès des co-financeurs tels l'Etat, la Région et le Département.
- Nous devrons envisager également le remplacement de la chaudière de l'école de la Cité du Nord. Cette dernière est vétuste et dysfonctionne régulièrement.
- Le système de chauffage du gymnase Handisport devra lui aussi être modifié. En effet, il est actuellement alimenté en gaz. Le réseau de chaleur étant à proximité, nous pouvons envisager un raccordement. Cependant, les aérothermes existants devront être remplacés par une installation adaptée à ce nouveau mode d'approvisionnement.
- Il est envisagé la vente de l'immeuble situé Rue Parmentier. En effet, cette bâtisse vétuste et énergivore doit faire l'objet d'une réflexion. Au vu des frais à engager pour une remise en état performante et en adéquation avec les obligations d'un bailleur, il serait préférable d'envisager une vente avec un prix adapté. A ce jour, le service des domaines a rendu un avis et une estimation qu'il faudrait revoir en tenant compte des factures de travaux à entreprendre. A l'issue de cette démarche, des opportunités de vente seront possibles.

Associations – Sports

En 2022, il est proposé de maintenir le dispositif de soutien aux adhérents montdidériens des associations à hauteur de 10€. En 2021, nous avons versé 2030€. Cette action permet à la fois de dynamiser le tissu associatif local et l'accès facilité à des activités pour les familles montdidériennes.

Il est prévu un aménagement des extérieurs de notre piscine communale. Ainsi, les usagers pourront accéder à des modules sportifs sur la partie extérieure du bâtiment. Ces derniers seront encadrés par un éducateur sportif. Nous pourrons proposer des séances de remise en forme « hors du bassin ».
Afin de proposer un espace ludique et pouvant répondre aux envies de tous, un solarium sera également aménagé. Les accès se feront par la piscine avec des prix d'entrée peu onéreux pour un maximum d'activités. Il est possible d'envisager des après-midis en famille où les enfants disposent du bassin et les parents profitent du soleil et des activités extérieures.

- Le club de rugby a entamé son déménagement de la cité du Nord au Stade Cardenier. Nous allons donc leur garantir les alimentations pour les préfabriqués de leur club-house. Par ailleurs, en vue de leur offrir un espace plus important et convivial, une ombrière sera construite entre les bâtiments.

- Pour répondre à une demande croissante, un parcours de santé, identique à celui de la piscine, sera installé dans le quartier Saint Martin. Cet aménagement consiste en l'installation de modules sportifs en milieu urbain. Le concept repose sur le principe de faire du sport en extérieur.

Police – Citoyenneté – Devoir de mémoire – Anciens combattants

Afin de lutter contre la délinquance et promouvoir des actions adaptées à nos besoins, le CLSPD a été remis en place. Grâce à ce dispositif, des liens forts sont tissés, notamment avec les services du

procureur. Des commissions sont réalisées par thématique, ce qui permet d'évoquer toutes les problématiques rencontrées sur une commune et d'envisager des plans d'actions pour y répondre.

Déjà, des premières actions pourront en découler :

1) Pour offrir aux jeunes des opportunités de découverte du monde du travail, il est reconduit le dispositif de « jobs d'été » pour les étudiants souhaitant travailler pour financer une partie de leurs études. L'édition 2021 a rencontré un franc succès auprès des personnes accueillies mais aussi pour nos services. Ce renfort de main-d'œuvre a pu permettre la réalisation d'actions durant les congés d'été (joints de caniveaux, peinture dans les écoles…),
2) Deux logements pour les femmes victimes de violences,
3) Un accès chez les bailleurs sociaux.

Logements

Les travaux de réhabilitation de nos logements vacants se poursuivent. Avec le recrutement de personnel supplémentaire, il est envisagé que tous les Logécos soient terminés et reloués pour 2022.
Pour permettre le remplacement de menuiseries extérieures et d'installation d'une ventilation basse, de nouveaux dossiers de subventions ont été déposés auprès des services de l'Etat au titre de la DETR et DSIL.
Au cœur d'une actualité brûlante et dans laquelle la solidarité doit être mise en avant, de nombreuses actions se mettent en place pour l'accueil de ressortissants ukrainiens. Ainsi, la commune a mis à disposition des logements à des familles qui n'en ont aucun. Une collecte de vêtements a également été organisée et centralisée en mairie.
Dans la continuité de ces actions et pour permettre un lien durable entre nos deux pays, il est proposé d'envisager un parrainage de notre commune avec une ville ukrainienne.

Culture - Intergénérations

- Pour le confort des administrés et pour la mise en valeur de notre patrimoine, une « pénétrante » est envisagée dans la zone du Prieuré. Ainsi, le mur séparant le parking Saint Luglien (derrière l'église Saint Pierre) et les quatre habitations du Prieuré pourrait être abattu. Cet accès permettrait un circuit de circulation et de mise en valeur des édifices historiques avoisinants. Avec des aménagements paysagers, ce sentier serait un atout majeur pour le site et le futur musée du bâtiment le Prieuré.

- Toujours dans l'optique de mettre en valeur notre patrimoine culturel, des panneaux vont être réalisés sur la commune. Ces derniers présenteront une description de nos principaux monuments culturels. Les sites concernés seront les suivants :
  Eglise Saint Pierre, Eglise Saint Sépulcre ; Eglise Saint Martin ; le Prieuré ; l'Hôtel de ville ; la statue de Parmentier, la Cité du Nord ; le Jardin Anglais.

- La perspective d'une fin des restrictions sanitaires nous laisse envisager la possibilité d'un programme festif et culturel à destination de tous. Ainsi, nous souhaiterions proposer des sorties découverte (visites de châteaux…) et divertissantes (parc d'attractions, pièces de théâtre.). L'objectif étant de proposer un large panel d'activités pour chaque tranche d'âge.
  A cela s'ajoute les temps forts habituels : foire agricole, fête de la musique, animations estivales, fêtes de noël, autant d'événements contribuant à nous faire renouer avec le côté festif et convivial dont la crise sanitaire nous a privé.